



Direction Générale
Affaire suivie par : Stéphanie Deweerdt
E-mail : secretariatdg@epf-normandie.fr

Le 30 mai 2024

A l'attention des membres du Conseil
d'Administration de l'EPF de
Normandie

Madame l'Administratrice, Monsieur l'Administrateur,

Conformément à l'article 5 du chapitre I du règlement intérieur du conseil d'administration de l'EPF de Normandie et à l'article 9 du décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie, le recours à une procédure de consultation écrite du conseil d'administration peut être décidé, à titre exceptionnel par le président, lorsque l'urgence nécessite une décision du conseil dans des délais trop brefs, pour que celle-ci puisse intervenir en séance ordinaire.

J'ai décidé d'avoir recours à cette consultation écrite dans le cadre du dossier suivant dont le rapport est déposé sur le site de l'EPF, dans votre accès réservé accessible avec vos identifiants et mot de passe habituels : www.epf-normandie.fr/Acces-reserve/

**1. Augmentation d'enveloppe PROJET
OPERATION 900105 - ROUEN « GRAMMONT SABLIERE »**

Urgence : calendrier de la procédure de préemption / Notification DIA au 15 juin 2024 au plus tard.

Je vous remercie de bien vouloir exprimer votre avis en complétant le bulletin de vote déposé dans votre accès réservé sur le site de l'EPF **avant le jeudi 06 juin 2024 minuit.**

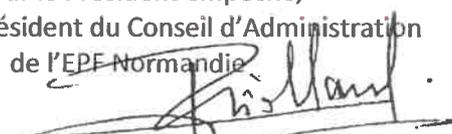
Par ailleurs, vous pourrez transmettre vos questions et remarques éventuelles sur les dossiers présentés avant cette même date par mail à secretariatdg@epf-normandie.fr.

Je vous rappelle que ces questions seront inscrites à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion du conseil, pour compte rendu du président, indication des avis recueillis et du résultat du vote.

Les conditions de quorum normalement en vigueur sont applicables à cette procédure et leur respect s'apprécie au moment du décompte des votes, lequel intervient au terme de ce délai.

Comptant sur votre diligence, je vous prie d'agréer, Madame l'Administratrice, Monsieur l'Administrateur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président empêché,
Le 1^{ER} Vice-Président du Conseil d'Administration
de l'EPF Normandie



François-Xavier PRIOLLAUD